



MISSION EXPLORATOIRE EN MAURITANIE

Par Gorgui SOW, Coordonnateur Régional et Aissatou A. LO Ndiaye, Chargée de Programme

Du 12 au 15 septembre 2010



Nature de la Mission: Visite Exploratoire

| | |
|---|--|
| PAYS | MAURITANIE |
| Objectifs de la Mission | <p><i>L'objectif général de cette visite était de poser les jalons d'un processus devant aboutir à la création d'une coalition nationale Mauritanienne pour l'Education Pour Tous.</i></p> <p>Les Objectifs spécifiques de la mission étaient :</p> <ul style="list-style-type: none"> - améliorer la connaissance du contexte éducatif mauritanien, - prendre contact avec les différents acteurs (ONG locales et internationales, syndicats d'enseignants, media et chercheurs, institutionnels et partenaires) - partager la vision, la mission et les stratégies de ANCEFA - informer sur les possibilités qui s'offrent à la Mauritanie d'être élu au Fonds de la Société Civile pour l'Education (FSCE) - Echanger sur la requête soumise par COMEDUC et sur les informations nécessaires en vue de son amélioration dans les délais retenus par le Comité de sélection du FNSCE. - Amener COMEDUC, FORSE et le réseau des journalistes en Education à travailler en synergie pour former une plateforme EPT unique en Mauritanie et inviter d'autres membres de la société civile du domaine de l'Education pour tous à adhérer à la coalition |
| Coalition Nationale /Organisation Hôte | COMEDUC ET FORSE |
| Adresse Physique, BP, N° Tél de la Coalition Nationale /Organisation/ Institution hôte | <p>Immeuble:</p> <p>Rue:</p> <p>BP:</p> <p>Tél.:</p> <p>Email:</p> |

| | |
|---|---|
| Contacts au pays visité/Organisateur de l'activité | Nom: Désignation/Titre: E-mail: N° tél: |
| Mission entreprise par | 1. Gorgui SOW : Coordonnateur Régional 2. Aissatou A. Lo Ndiaye : Chargée de Programme |
| Période/Date | 12 au 15 Septembre 2010 |
| Rapport élaboré par | Nom: Aissatou A. Lo Ndiaye : Chargée de Programme |

INTRODUCTION

Dans le cadre de la stratégie de ANCEFA visant à l'émergence et à la construction de coalitions Education Pour Tous fortes dans les pays où il n'en existe pas et au renforcement des capacités des coalitions existantes, le Coordonnateur Régional de ANCEFA M. Gorgui Sow et Mme Aissatou LO Ndiaye Chargée de Programme ont effectué une mission exploratoire en Mauritanie du 12 au 15 septembre 2010. Le but de cette mission était d'amener les acteurs de l'Education de la société civile Mauritanienne à travailler en synergie pour former une coalition Education Pour Tous en Mauritanie et adhérer au réseau ANCEFA et à ses projets actuels.

Pour y parvenir nous avons sollicité l'appui de COMEDUC et de FORSE en Mauritanie pour nous faciliter les contacts avec les organisations à rencontrer et l'organisation logistique de la mission. Nous leurs adressons nos sincères remerciements pour avoir rendu notre mission possible et agréable.

Ci-dessous les grandes lignes du rapport :

- I. PRISE DE CONTACT AVEC LES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE**
- II. PARTENARIAT ETAT ET SOCIETE CIVILE**
- III. LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS DU SECTEUR DE L'EDUCATION**
- IV. RENCONTRE AVEC LA PRESSE**
- V. DES RESULTATS DES ECHANGES**
- VI. DES ACTIONS DE SUIVI POST-MISSION**
- VII. ANNEXE**



Notre arrivée à l'aéroport de Nouakchott

I. PRISE DE CONTACT AVEC LES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE HOTES

Dès notre arrivée à Nouakchott le 12 Septembre 2010, nous avons rencontré les deux réseaux travaillant dans le domaine de l'éducation à savoir COMEDUC et FORSE. Cette réunion a été l'occasion de partager avec les organisations hôtes, l'objectif de notre mission et notre attente par rapport à leur collaboration pour faciliter le processus de création de coalition en Mauritanie. Le Coordonnateur de ANCEFA leur a expliqué qu'il est impossible de faire du plaidoyer pour l'Education Pour Tous de qualité sans les syndicats, les ONG, les chercheurs sur l'Education, les organisations qui travaillent dans le domaine du financement de l'éducation, des enfants handicapés, les médias, etc. Si la Mauritanie doit atteindre les objectifs de l'Education Pour Tous, il est impératif d'associer la société civile dans la formulation et le suivi du processus de l'Education pour tous. Pour ce faire les acteurs de l'Education à tous les niveaux doivent réunir leurs efforts autour d'une plateforme commune pour être un interlocuteur crédible du gouvernement comme c'est le cas dans les pays anglophones qui sont plus focalisés. Les deux organisations ont promis de tout faire pour doter la Mauritanie d'une coalition Education pour tous d'ici la fin de l'année 2010.

FORSE est composé de groupe d'ONG qui travaillent depuis longtemps dans le domaine de l'éducation en Mauritanie. Cette organisation englobe des experts dans le domaine de la recherche sur l'éducation, dans anciens inspecteurs de l'enseignement, des syndicats et même des diplômés. Ils ont organisé plusieurs activités dans le domaine du plaidoyer et de la campagne et ont participé à plusieurs réunions internationales comme la rencontre de Paris sur la corruption et les mauvaises pratiques. Suite à cette rencontre, ils ont fait un rapport et un guide sur les mauvaises pratiques en éducation et beaucoup d'autres rapports. FORSE envisage de travailler sur la formation des

formateurs dans la petite enfance (cible les garderies etc.), éducation des marginaux avec la mise en place d'un centre communautaire de la scolarisation en utilisant les nouvelles technologies. Les membres de FORSE ont exprimé leur disponibilité à travailler en synergie avec COMEDUC pour le bénéfice de l'éducation en Mauritanie.

COMEDUC est une nouvelle plateforme qui englobe beaucoup de composantes de la société civile, plusieurs organisations dans pratiquement tous les domaines de l'EPT (le genre, la qualité, l'enfant handicapé, les organisations de jeunes etc.) à savoir les syndicats d'enseignants, l'association des handicapés, les associations de lutte contre les maladies, les associations de femmes, l'enseignement supérieure etc. COMEDUC a aussi des membres venant de syndicats d'enseignants affiliés à l'International de l'Education et un conseil d'administration (BE). Ils ont tenu à nous expliquer qu'ils ont adressé une requête de financement au projet FSCE dans le but de faire venir ANCEFA et faire entrer la Mauritanie dans la plateforme et le réseau des militants de l'Education en Afrique.

Nous avons été reçus par chacun des deux réseaux au bureau de l'AFCF qui abrite COMEDUC et au bureau des acteurs non étatiques pour FORSE. Tous les deux ont tenu à organiser un dîner à l'honneur de la délégation de ANCEFA, qu'ils en soient remerciés.

Le Président des acteurs non étatiques a aussi offert son appui pour accompagner le processus de mise sur pied d'une coalition Education Pour Tous en Mauritanie.



A gauche photo de la prise de contact à l'Hôtel et droite l'image au dîner organisé par COMEDUC

II. PARTENARIAT ETAT ET SOCIETE CIVILE

A. Rencontre avec le Commissariat aux droits de l'homme, à l'action humanitaire et aux relations avec la société civil

Nous avons noté l'existence d'un Ministère Chargé des Relations avec la Société Civile nommé Commissariat aux droits de l'homme, à l'action humanitaire et aux relations avec la société civil. Ce ministère a entre autres tâches l'organisation de la société civile en vue de rendre leurs actions plus visibles et plus rentables à l'état et de veiller aux droits des citoyens mauritaniens. Actuellement ils envisagent d'organiser les états généraux de l'Education pour assainir le secteur de l'Education et prendre des mesures concertées pour le bien de tous les mauritaniens.

B. Rencontre avec la Directrice de la planification et la conseillère du Ministère de l'Enseignement fondamental.

La direction de la Planification et de la Coopération est chargée

- de la collecte, de la centralisation, de l'exploitation et de la diffusion des statistiques scolaires;
- de l'élaboration des plans de développement de l'Enseignement fondamental, en collaboration avec les directions concernées;
- de l'élaboration de toute étude en matière d'éducation et de formation, notamment en liaison avec le développement économique et social du pays;
- du diagnostic de l'infrastructure scolaire;
- de l'animation et du suivi de cellules régionales de programmation et de planification;
- de la traduction des objectifs fixés par les directions d'enseignement en programmes opérationnels et de l'identification des projets à réaliser, notamment les projets concernant les équipements et les constructions scolaires;
- de la recherche des financements des projets et du suivi de leur exécution;
- de la liaison avec le ministère du Plan; de l'étude, avec les autres directions, des questions relatives à la coopération bilatérale et internationale;
- de l'élaboration avec les autres directions des projets intéressant le ministère et devant être inscrits dans les programmes de coopération scientifique, culturelle et technique d'une manière générale, de la centralisation et du suivi des dossiers de coopération avec l'étranger.



La Directrice de la planification en compagnie de la conseillère du Ministre

Cette visite à été l'occasion de partager avec le Ministère de l'Enseignement Fondamental la mission, la vision de ANCEFA et l'objectif de notre mission. Le rôle d'alerte et de veille est du ressort de la société civile c'est pourquoi au forum de Dakar en 2000, il a été indiqué que la société civile doit être pleinement impliquée dans le processus de l'EPT dans tous les pays pour faciliter l'atteinte des objectifs fixés.

La Directrice a reconnu que seule la société civile peut aider le gouvernement à atteindre les écoles et à améliorer les systèmes avec un bon suivi des indicateurs de l'EPT. Elle a tenue à exprimer leur enthousiasme de voir la Mauritanie faire partie du réseau ANCEFA pour aider à améliorer le système éducatif et à partager avec nous la dernière version du rapport du RESEN.

III. LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS ET LES PROGRES DE LA MAURITANIE DANS LE SECTEUR DE L'EDUCATION

A. Rencontre avec la Commission Nationale Mauritanienne pour l'Education, la Culture et les Sciences.

Juste après la rencontre avec les deux organisations hôtes, la délégation de ANCEFA et les deux organisations hôtes ont été reçues par la commission Nationale Mauritanienne pour l'UNESCO. M. Kane, Secrétaire adjoint de la commission nationale nous a souhaité la bienvenue et exprimé son enthousiasme et sa disponibilité à l'égard de la mobilisation des organisations de la société civile dans une seule plateforme.

Pour rappel la Commission mauritanienne coopère avec les autres Commissions nationales de la région des Etats arabes ainsi qu'avec nombre de Commissions africaines et la Commission nationale

française. C'est d'ailleurs pour cette raison que ANCEFA souhaiterait passer par la Mauritanie pour atteindre les pays arabes et les faire adhérer au réseau ANCEFA

B. Rencontre avec le Bureau de la Banque Mondiale à Nouakchott

Le Mardi 14 septembre 2010, nous avons rencontré M. Chérif Diallo, le Chargé d'opérations Principal de la Banque Mondiale en Mauritanie. Cette rencontre fait partie des plus instructives dans la mesure où elle nous a permis de connaître les défis du système éducatif Mauritanien. Suite aux présentations d'usage M. Sow a rappelé l'objectif de la mission et a fait part de la vision de ANCEFA.

De l'avis de M. Diallo, en Mauritanie, le gouvernement a fait énormément d'efforts dans l'accès mais le problème majeur reste la qualité de l'éducation. L'autre défi c'est la formation technique et professionnelle des jeunes, il n'y a pas assez d'infrastructures pour satisfaire la demande et il est presque impossible d'atteindre le développement économique si les jeunes ne sont pas formés. La mobilisation des ressources fait partie des plus grand défis, il y a un déficit majeur dans les ressources que le gouvernement mauritanien a besoin pour atteindre les objectifs de l'Education Pour tous. Actuellement la Mauritanie ne dispose que du financement du FTI (14.000.000 \$) pour mettre en œuvre le plan de l'Education. Pour prétendre à plus de ressources, la Mauritanie doit d'abord faire un rapport sur les ressources en cours, c'est une manière pour les donateurs de gagner du temps car eux-mêmes ont des difficultés financières.

Selon M. Diallo, l'argent du Fast track n'est plus géré par la Banque Mondiale et les ressources se font de plus en plus rares. En plus les bailleurs utilisent des stratégies pour gagner du temps c'est-à-dire les ressources arrivent en compte goûte et il faut toujours justifier les dépenses déjà effectué avant de prétendre à d'autres décaissement.

M. Sow a été ravi de la pertinence des échanges et a exhorté les représentants de COMEDUC et de FORSE de se rapprocher d'avantage de la banque Mondiale. La presse Mauritanienne a été rencontrée par la suite.

C. Rencontre avec le Bureau de l'UNICEF en Mauritanie

A la suite de notre rencontre avec la presse, nous avons été reçus par M. Abdul Sow Administrateur du Projet Education de Base au bureau de l'UNICEF de Nouakchott. Actuellement l'UNICEF est entrain de mettre en œuvre en Mauritanie des projets basés sur une approche communautaire. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'une coalition en Mauritanie pourrait les aider à mieux atteindre les

communautés de l'avis de M. Abdul Sow. D'ailleurs ils ont eu à travailler avec certains membres de FORSE et ont beaucoup apprécié leur professionnalisme.

M. Sow a reconnu que l'UNICEF est une organisation de référence en matière de statistiques et c'est l'une des rares organisations qui mettent à jours régulièrement les données. ANCEFA compte beaucoup sur l'UNICEF pour accompagner le processus de création d'une plateforme EPT qui va englober toutes les organisations actives dans la promotion des 6 objectifs de l'Education pour tous.

D. Progrès de la Mauritanie dans le processus de l'EPT

Le Gouvernement mauritanien s'est engagé, depuis 2002, dans la mise en œuvre d'un Programme National de Développement du Secteur de l'Education (PNDSE) qui touche tous les aspects de la politique éducative et bénéficie de l'appui des principaux partenaires bilatéraux et multilatéraux au développement. Le Programme National de Développement du Système Educatif (PNDSE) couvrant la période 2001-2010 prend fin cette année et un second programme pour la période 2011-2020 est en cours d'élaboration. La mise en œuvre du PNDSE repose sur une méthodologie de programmation annuelle à travers des plans d'actions consolidés et par composante. Le suivi de la mise en œuvre est assuré par un dispositif de pilotage institué à cet effet. Les partenaires au développement sont associés au suivi permanent à travers des missions de supervision, des revues annuelles et des évaluations à mi-parcours.

La dernière revue du plan d'actions du PNDSE pour l'année 2008 publié en Janvier 2009 a été structuré autour de quatre composantes principales: (a) la gestion et le pilotage du système, (b) la qualité de l'enseignement fondamental et secondaire, (c) l'accès et l'équité au niveau du fondamental et du secondaire et (d) la pertinence et l'efficacité de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle. Le nombre de tâches programmées au niveau de ce plan d'actions s'élève à 228 pour un budget estimé à 17 688 788 923 UM. Ce montant se répartit par composante comme suit : 13% pour la composante « gestion et pilotage », 19% pour la composante « qualité de l'enseignement fondamental et secondaire », 21% pour la composante « accès et équité au niveau du fondamental et du secondaire » et 47% pour la composante « Pertinence et efficacité de la FTP et de l'enseignement supérieur ». Le budget de ce plan d'actions est supporté par 7 bailleurs de fonds : le gouvernement (30%), l'IDA (24,8%), l'AFD (19,8%), la BAD (12,8%), le Fast Track (7,6%), la BID (4,4%) et le FNUAP (0,6%).

Le RESEN (Rapport d'Etat sur le Système Educatif National) qui décrypte la situation des avancées de la Mauritanie dans le secteur de l'Education est en cours de finalisation. L'objectif de ce rapport est de mettre à jour le diagnostic du système éducatif qui datait de 2004, afin de i) évaluer les avancées du système éducatif mauritanien en regard des objectifs du PNDSE, ii) mettre à disposition des décideurs les données récentes concernant les résultats quantitatifs et qualitatifs du système, mais aussi son fonctionnement et sa gestion, afin de pouvoir orienter la politique éducative du pays qui sera retranscrite dans l'élaboration du PNDSE 2.

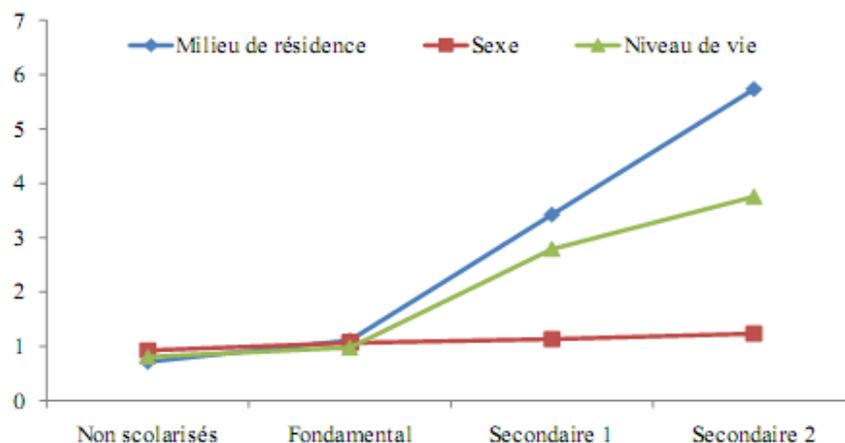
Selon le RESEN, l'analyse des données démographiques montre qu'en moins d'un quart de siècle la population mauritanienne a presque doublé passant de 1.338.830 d'habitants en 1977 à 2.508.159 millions d'habitants en 2000. Cette population est de 3 162 306 habitants en 2008. Les dépenses courantes publiques pour le secteur de l'éducation ont progressé entre 1995 et 2008, passant en monnaie constante de 2008 de 16 921 millions d'UM en 1995 à 33 321 millions d'UM en 2008.

Le taux brut scolaire atteint les 100% mais on estime par ailleurs que seuls 58% des enfants d'une classe d'âge achèvent l'enseignement fondamental, que 26% des enfants de cette même classe d'âge accèdent en 1ère année de l'enseignement secondaire 1er cycle et que 16% achèvent l'enseignement secondaire second cycle. La rétention est donc relativement faible, notamment au fondamental où seulement 55% des enfants ayant eu accès à la première année parviennent au terme du cycle. Le non accès pour certains enfants à l'enseignement fondamental et les abandons en cours de cycle renvoient à la fois à des questions d'offre et à des questions de demande scolaire.

Disparités dans le système éducatif : si pour l'accès au fondamental il n'y a pas de disparités, pour la rétention la probabilité pour les garçons d'achever le cycle du fondamental est de 42% alors qu'elle n'est que de 34% pour les filles. Plus on considère des niveaux d'enseignement élevés et plus les disparités entre garçons et filles s'amplifient. Ainsi au total, une fille a 2 fois moins de chances d'achever le second cycle du secondaire, et 4 fois moins de chances d'atteindre le supérieur. En ce qui concerne toujours la rétention, l'ampleur des inégalités dans les chances d'achèvement des différents niveaux selon le milieu augmente considérablement au désavantage des ruraux (54% contre 22% au fondamental, soit un écart de 31 points).

Cependant il faut reconnaître qu'en Mauritanie Les disparités selon le sexe, sont inférieures à celles qui s'observent selon le milieu de résidence et selon le niveau de vie comme nous le montre le graphique ci-dessous

Graphique 1 : Coefficients de représentation relative des différentes catégories sociales aux différents niveaux d'études en 2008



IV. RENCONTRE AVEC LA PRESSE



Conférence de Presse : les journalistes à gauche et les conférenciers à droite

Mr. Mohamed Abdallahi Billil de FORSE a introduit la conférence de presse et a remercié tout le public pour la longue attente, et a expliqué la nécessité d'alimenter un débat avec les responsables de ANCEFA sur la visite en Mauritanie. M. Bagga a ajouté que la presse en tant que pouvoir a un rôle important à jouer dans le développement de l'éducation et sont les seuls capables d'en être les vecteurs. Il a tenu à présenter ANCEFA et l'importance de la présence de la délégation en Mauritanie.

M. Sow a commencé par leur expliquer ce qu'est ANCEFA, son rôle, sa vision et sa mission. Il a ajouté que ANCEFA est le Réseau Africain de la Campagne pour l'EPT, qui est l'initiative de la Société Civile Africaine chargée de suivre le programme des Etats Africains par rapport à l'EPT et créer une synergie de la Société Civile Africaine pour mieux contribuer dans le processus de l'EPT. Il a développé quatre points majeurs à savoir :

- L'Union de la Société civile Mauritanienne pour se donner les moyens de faire un plaidoyer efficace en faveur des objectifs EPT
- La définition des six objectifs de l'Education Pour Tous fixés à Dakar
- La nécessité de mesurer les progrès de la Mauritanie dans le cadre de l'EPT
- La nécessité pour la Mauritanie de se doter d'une coalition Education Pour tous avec comme membres fondateurs COMEDUC, FORSE et le Réseau des Journalistes de l'Education. D'où la nécessité pour les journalistes de se constituer en réseau le plus rapidement possible.

Prise de parole par les journalistes : Beaucoup d'organes de presse étaient présentes lors de la conférence de presse et pour la plupart des femmes à savoir : le Réseau des journalistes mauritanienne, Nouakchott info, l'Union des femmes journalistes mauritaniennes, le Réseau des femmes journalistes, Barada tribune, l'Union Femmes des média, la télévision et bien d'autres.

Ils ont donné leur avis sur l'exposé de M. Sow et ont fait part des défis auxquels ils font face surtout les femmes journalistes. Elles rencontrent des problèmes dans l'exécution de leurs tâches quotidiennes et la plupart n'ont pas la chance de bénéficier de programme de renforcement de capacité. Elles s'attendent à ce que le réseau ANCEFA les aide dans ce sens. De manière générale tous les journalistes ont exprimé leur disponibilité à accompagner ANCEFA dans le processus de création d'une coalition en Mauritanie et fondent beaucoup d'espoir sur ANCEFA pour nouer un partenariat durable pour le bénéfice de l'Education en Mauritanie. Ils ont posé des questions autour de :

- Niveau de réalisation des objectifs de l'EPT
- Renforcement des capacités des journalistes
- Présence de ANCEFA en Afrique du Nord
- Expérience de ANCEFA dans le contrôle citoyen du Budget
- Partenariat voulu entre ANCEFA et les Medias mauritaniens

Réponses de M. Sow Gorgui

- Partenariat entre ANCEFA et les médias en Mauritanie : ANCEFA entend aider dans la mise sur pied du Réseau des journalistes pour l'Éducation
- Deuxième réponse par rapport au renforcement des capacités dans le réseau des journalistes en Mauritanie. Ce processus sera appuyé par ANCEFA et les partenaires nationales. ANCEFA compte les aider à renforcer leurs capacités sur la mise en réseau, le contrôle citoyen du budget, l'organisation de Campagne et du plaidoyer pour l'Éducation Pour Tous.
- Pour le contrôle citoyen du budget, au Niger ANCEFA a donné 3000000 au Niger pour le contrôle du budget, ils ont constaté que l'argent de FTI a été détourné par le Ministère de l'éducation. Après l'audit commandité par les bailleurs les 2 ministres de l'éducation sont en prison. La coalition ne doit pas se limiter à constater mais il faut l'accompagner d'actions de campagne, de plaidoyers.
- Pour ce qui est de l'atteinte des objectifs de l'EPT par les pays africains, ce n'est pas ANCEFA qui doit proposer des modèles. Les 6 objectifs ont été formulés par les gouvernements et ONGI mais pas ANCEFA. M. Sow leur a demandé de se référer au site de l'UNESCO.

Avant de boucler la rencontre M. Sidi Idoumou Boudida de la COMEDUC, Mme Aissatou Lo Ndiaye de ANCEFA et M. Bagga de FORSE ont donné leur avis sur le sujet de la conférence de presse.

La conférence de presse a été relayée par certains organes comme vous pouvez le constater dans les liens ci-dessous :

http://cridem.org/C_Info.php?article=47343

http://www.sahamedias.net/fr/index.php?option=com_content&view=article&id=1418:rencontre-entre-une-mission-de-ancefa-et-la-presse-mauritanienne&catid=1:actu&Itemid=2&lang=fr

V. DES RESULTATS DES ECHANGES

- FORSE a certes organisé plusieurs activités au niveau national, elle n'est pas une coalition du type ANCEFA, c'est plutôt une plateforme d'ONG et d'experts qui peuvent jouer un rôle majeur dans le renforcement des capacités des membres de la future coalition ;
- COMEDUC est une plateforme qui englobe, plusieurs organisations dans pratiquement tous les domaines de l'EPT mais il n'y a pas d'organisation de jeunes qui s'occupent des jeunes ;

- Ils ya des journalistes membres de COMEDUC et de FORSE mais il n'ya pas de réseau des journalistes de l'Education en Mauritanie
- L'idée d'avoir un jour une coalition nationale en éducation reconnue légalement, seule répondante au niveau national est bien partagée par tous ceux que nous avons rencontrés.
- La dernière version du RESEN a été partagée par le Ministère de l'Education fondamentale et nous a permis de connaître la situation de l'EPT en Mauritanie.

VI. **LES ACTIONS DE SUIVI POST-MISSION**

A l'issue de la mission, nous avons sollicité de la Commission Nationale de l'UNESCO, l'UNICEF, leur appui et accompagnement dans la mise en place d'un processus qui conduirait COMEDUC, FORSE, le réseau de journalistes de l'Education et les autres OSC en Mauritanie à se regrouper autour d'une plate forme commune. Les raisons du choix de la Commission de l'UNESCO et de l'UNICEF :

- a. La Commission de l'UNESCO est un partenaire privilégié qui a toujours conjugué ses efforts avec ANCEFA pour l'émergence ou le renforcement des coalitions nationales (exemple, au Cape vert la commission de l'UNESCO a abrité le comité de pilotage pour accompagner le processus de création de coalition)
- b. UNICEF est une organisation de référence en matière de statistiques fiables et c'est toujours bon de les avoir comme partenaire surtout la future coalition qui a besoin de mentor pour mener à bien sa mission.

A cet effet, le rapport de cette mission sera envoyé à l'UNICEF et la commission nationale de l'UNESCO pour mieux nous aider à appuyer le processus de mise en place de cette coalition en Mauritanie.

Pour COMEDUC Et FORSE

- COMEDUC doit organiser une assemblée générale extraordinaire pour élargir ces bases et se concerter avec FORSE pour élaborer un tableau de bord des activités à mener jusqu'à la mise en place de la coalition nationale EPT qu'elle partagera avec ANCEFA.
- Il leur a été aussi demandé d'impliquer FORSE pour parfaire la requête de financement qu'ils ont adressée à ANCEFA

- FORSE doit travailler avec COMEDUC pour mettre en place un comité qui va suivre la mise sur pied de la coalition d'ici fin 2010
- Ils doivent appuyer les journalistes pour la mise sur pied du réseau des journalistes de l'Éducation

Pour ANCEFA :

- Continuer à négocier avec les deux organisations que sont FORSE et COMEDUC pour faire le suivi des actions à mener jusqu'à la mise sur pied de la coalition
- Donner un appui technique à COMEDUC pour parfaire la proposition de financement adressée au projet conformément aux directives du projet.
- Faire le suivi avec les journalistes pour la mise sur pied du réseau des journalistes de l'Éducation en Mauritanie qui fera partie de la coalition de Mauritanie
- Envoyer des documents de présentation sur ANCEFA et une correspondance demandant le partenariat entre ANCEFA et UNICEF Mauritanie

Conclusion

Au terme de la mission nous pouvons affirmer que l'objectif a été atteint grâce au concours de tous les partenaires impliqués et saisissons l'occasion pour les remercier et leur renouveler toute notre gratitude et la disponibilité de ANCEFA à œuvrer de son côté pour un meilleur aboutissement du projet de mise en place d'une plateforme nationale de la société civile en éducation en Mauritanie. Nos remerciements vont plus particulièrement aux membres de COMEDUC et de FORSE qui n'ont ménagé aucun effort pour un bon déroulement de cette mission.

Aissatou A. Lo Ndiaye

Chargée de Programme

Annexes :**PROGRAMME DE LA MISSION EN MAURITANIE**

| date | heure | activité | lieu |
|------------------------|----------------------|---|--|
| Dimanche 12/09/2010 | 13 : 00 | Accueil & installation | Aéroport/hôtel |
| | 18 : 00 | Prise de contact avec FORSE et COMEDUC | hôtel |
| | 20 : 00 | Dîner | Chez Mme Kane Fatima |
| Lundi 13/09/2010 | 10 : 00 | Rencontre avec COMEDUC | Bureaux de l'AFCF |
| | 12 : 00 | Rencontre avec FORSE | PFANE |
| | 13 : 30 | Rencontre avec UNESCO & Commissariat à la société civile | Locaux de l'UNESCO/Commissariat |
| Mardi 14/09/2010 | Durant la journée | Rencontres avec les partenaires (ONGs internationales, système des Nations Unies) | ONGs / Institutions |
| | 12 :00 | Conférence de presse | Centre international des conférences de Nouakchott (CICN - Palais des congrès) |
| | 20 :00 | Dîner | |
| Mercredi 15/09/2010 | 09 :30 | Synthèse | hôtel |
| | 10 : 30 | Rencontre avec le Ministère de l'Enseignement Fondamental | Ministère de l'enseignement fondamental |
| | 12 : 00 | Départ | Aéroport |

Personnes contactes en Mauritanie

Sidi Idoumou Boudida COMEDUC

Tél : 222 6719629 ou 00 222 6377342

Email : comeducmauritanie@gmail.com

Mohameden.O.BAGGA FORSE

Tél : 002226316435

Email : mobagga@gmail.com